

Pour un retour rapide au calme à La Réunion

Publié le 20 novembre 2018

Alors que les débordements liés aux manifestations entraînent la mise en place d'un couvre-feu à La Réunion, le Medef appelle au retour au calme et à la responsabilité de tous. L'ordre doit être rétabli sans délai. L'activité économique est d'ores et déjà touchée par ce mouvement incontrôlé qui doit cesser de pénaliser les entreprises et les salariés réunionnais.

Le Medef soutient la requête adressée au préfet pour qu'il accorde aux employeurs qui en feront la demande l'autorisation de prendre des mesures d'activité partielle, compte tenu des circonstances exceptionnelles auxquelles ils sont confrontés.

Cette crise risque de lourdement toucher les entreprises de La Réunion et de mettre un coup de frein brutal à la dynamique de croissance, alors même que la révision des dispositifs d'aide entraîne déjà de fortes augmentations du coût du travail. La Réunion concentre d'immenses ressources, une population jeune, et une forte capacité à se développer. Pour cela, la problématique de l'emploi doit être clairement posée. De même, la formation et la montée en compétences doivent être au coeur de toutes les réflexions.

Les Medef ultramarins demandent à pouvoir coconstruire, dans un esprit de concertation, avec l'ensemble des pouvoirs publics pour élaborer les solutions pérennes - et les dispositifs qui en découlent - qui contribueront à retrouver le chemin de la croissance et de l'emploi.